

# L'INDICATEUR 41

Septembre 2014

Tableau de bord de conjoncture

N° 67

Désormais, la conjoncture fait l'objet d'un suivi en continu sur [www.pilote41.fr](http://www.pilote41.fr). Les graphiques sont mis à jour dès qu'une nouvelle donnée est disponible. Une analyse par grand thème et une synthèse sont publiées régulièrement. Ce sont ces textes qui sont regroupés ici afin d'en conserver la mémoire.

## L'ACTIVITÉ SE REPLIE DE NOUVEAU

Alors que le 1er trimestre laissait espérer une amélioration de l'activité, les résultats du printemps sont décevants. L'INSEE avait d'ailleurs donné l'alerte en faisant état d'une croissance nulle en France durant le 2ème trimestre.

Le niveau d'activité en Loir-et-Cher se situe en effet nettement en-deçà de celui du printemps 2013, avec un recul de 8 % des chiffres d'affaires des entreprises. En données cumulées sur 12 mois, ils apparaissent de nouveau en repli par rapport à la période antérieure. Les investissements, bien orientés en début d'année, ont été lourdement impactés : 37 % de moins qu'au 2ème trimestre 2013. Ce phénomène touche la région et le pays, mais dans une moindre mesure. De même, les nouvelles surfaces de locaux d'activités sont à un niveau particulièrement faible. Les importations ont également fléchi, mais on constate en revanche une légère reprise des exportations, ce qui n'est pas le cas dans le Centre et en France. La balance commerciale du Loir-et-Cher demeure cependant déficitaire. Le recours au chômage partiel reste à un niveau élevé par rapport aux années 2010 à 2013.

La création d'entreprises se maintient globalement à son niveau du 2ème trimestre 2013 ; cette moyenne masque des évolutions quelque peu divergentes entre les ressortissants de la CCI (diminution) et ceux de la CMA (légère augmentation). Le nombre des défaillances d'entreprises se trouverait en retrait, mais toucherait des établissements de plus grande taille, d'où un impact plus prononcé sur l'emploi.

La construction de logements est toujours en souffrance. Les mises en chantier sont du même ordre qu'au printemps 2013, soit l'un des plus faibles volumes des dix dernières années. Sans l'apport des programmes collectifs, sans doute liés en grande partie aux opérations de rénovation urbaine de Blois et Romorantin-Lanthenay, le total serait encore plus faible tant la demande en maisons individuelles se restreint. Les nouveaux permis délivrés ne laissent espérer aucune modification de tendance dans les prochains mois.

Dans ce contexte défavorable, il n'est pas étonnant d'enregistrer une augmentation assez sensible du chômage (en données corrigées des variations saisonnières) sur le trimestre. En revanche, le rythme annuel de croissance continue de s'effriter peu à peu ; il est désormais inférieur de 2 points à ceux du Centre et de la France. De même le taux de chômage départemental, en baisse de 0,3 point sur un an, est toujours moins élevé qu'aux échelons géographiques supérieurs. Quel que soit le territoire, on constate une hausse persistante et soutenue du nombre de chômeurs de longue durée. Cette évolution n'est sans doute pas sans rapport avec la tendance équivalente enregistrée pour les bénéficiaires du RSA ou les nouveaux dossiers de surendettement.

publié le 22/09/2014

# Entreprises et activité économique

## Le rebond d'activité ne s'est pas poursuivi au 2ème trimestre

L'INSEE a fait état d'une croissance nulle en France au 2ème trimestre. Cette atonie est perceptible en Loir-et-Cher également, puisque le montant des **chiffres d'affaires** marque un **repli assez prononcé de 8,1 %** sur celui du printemps 2013 (même chose en région Centre), alors que la moyenne nationale s'établit à + 0,7 %. En **cumul annualisé**, le département fait moins bien qu'au cours de la période antérieure malgré le rebond du 1er trimestre (- 0,8 %), tandis que la région est quasiment à l'équilibre et que le pays enregistre une petite hausse de 3,5 %.

Les **investissements** ont été lourdement impactés : ils sont en effet **inférieurs de 37 %** à ceux du 2ème trimestre 2013 ; le débours est général : - 24 % pour le Centre, - 11,5 % pour la France. Là encore, ce résultat pèse négativement sur le **cumul annualisé** qui affiche un **repli de 3,2 %** (région : - 1,7 %, France : - 0,2 %).

L'apathie de la conjoncture n'a pas manqué de renforcer une tendance déjà très déprimée dans le domaine des **nouvelles surfaces destinées aux activités**. Les mises en chantier sont en effet **inférieures de 37 %** à celles du 2ème trimestre 2013, après - 35 % au 1er trimestre ; les permis acceptés précédemment laissent d'ailleurs entrevoir ce résultat. En **cumul annualisé**, l'évolution est en conséquence redevenue négative (- 10,7 %) ; ce n'est pas le cas dans le Centre (+ 8,8 %) ni de la France (+ 2,1 %). Le repli est particulièrement marqué dans la logistique et le commerce. En revanche, l'hôtellerie, les bureaux, les équipements collectifs sont en progression. Si l'on en juge par les nouvelles autorisations, une certaine amélioration est envisageable à court terme, en particulier dans l'industrie, l'agriculture et le commerce.

L'évolution du **commerce extérieur de marchandises** du Loir-et-Cher (hors matériel militaire) montre une rupture avec les tendances observées précédemment : les **importations** fléchissent et se situent en retrait de 4,2 % par rapport au printemps 2013 (Centre : - 7 %, France : - 1,8 %). A contrario les **exportations** se redressent (+ 1,3 %), alors qu'elles baissent dans la région (- 6,6 %) et le pays (- 2 %). En **données cumulées**, les répercussions sont encore peu visibles : augmentation de 10 % des importations en Loir-et-Cher et contraction de 2,4 % des exportations.

Au 31 décembre, le **taux de couverture** global est de 94,9 % pour le Loir-et-Cher, contre 103,6 % dans le Centre et 85,6 % en France.

La **création d'entreprises** est globalement à un **niveau équivalent** à celui du 2ème trimestre 2013. On compte un peu moins d'inscriptions à la CCI, mais davantage à

la CMA ; dans tous les cas, les écarts sont faibles, de l'ordre de la quinzaine d'unités. Les **données cumulées** sur 12 mois font toujours apparaître un repli, d'une quarantaine d'entreprises dans chaque Chambre. Selon les données définitives (cumulées sur 12 mois), l'augmentation du nombre des **radiations** se poursuivrait pour les ressortissants de la CCI. La stabilité l'emporte pour les artisans. Les **défaillances** (ouvertures de procédure par le tribunal de commerce) apparaissent un peu moins nombreuses au cours du 1er semestre.

Le recours au **chômage partiel** est un peu moins élevé qu'au 1er trimestre avec un peu plus de **53 000 heures** consommées (données provisoires), contre près de 59 200 heures en données consolidées. Le **cumul** sur les 12 derniers mois est **3 fois supérieur** au précédent.

Notons par ailleurs que le montant des **crédits de trésorerie** accordés au 2ème trimestre est **inférieur de 7,8 %** à celui du printemps 2013.

*publié le 22/09/2014*

# Emploi et Marché du travail

## L'emploi s'est redressé au 1er trimestre 2014, grâce aux services

nb : données du 2ème trimestre non parvenues

Après trois ans de perte d'emplois continue et soutenue, le Loir-et-Cher aurait enfin inversé la tendance en ce début d'année, et de manière plutôt convaincante. Au cours du 1er trimestre, les données provisoires de l'URSSAF feraient état d'un gain de 520 postes.

Ce rebond doit être entièrement attribué aux services. L'intérim aurait créé 150 postes ; rappelons toutefois qu'il n'a cessé d'évoluer en dents de scie en 2013, signe d'une conjoncture chaotique. Plus rassurante est l'augmentation de 550 salariés en un seul trimestre dans les autres services. En revanche, l'industrie resterait particulièrement impactée (- 150) et la contraction se poursuivrait dans la construction, mais de façon plus modérée, de même que dans le commerce (une dizaine).

Cette embellie se retrouve évidemment dans l'évolution annuelle. Entre le 31 mars 2013 et le 31 mars 2014, le département perdrait encore plus de 200 emplois, mais le débours tournait autour de 1 300 postes précédemment.

L'industrie (- 370) et la construction (- 190) sont nettement dans le rouge ; dans les deux cas, la zone d'emploi de Romorantin (qui comprend des communes hors Loir-et-Cher, rappelons-le) est de loin la plus touchée. Les hôtels-café-restaurants et le commerce comptent aussi moins de salariés (sauf dans la zone de Romorantin). A l'opposé, l'intérim est reparti à la hausse, à l'exception notable de la zone d'emploi de Blois où il recule encore fortement (250 salariés de moins en un an). Le rebond dans les services est encore plus affirmé (+ 320).

Au final, la zone d'emploi de Blois demeure sur une tendance très négative (- 430), alors que l'on est quasiment à l'équilibre dans les deux autres. Signalons toutefois que le découpage de ces zones ne reflète qu'imparfaitement la situation du Loir-et-Cher. En effet, le total des salariés de ces zones est inférieur de plus de 6 000 unités à celui du département.

publié le 23/06/2014

## Le rythme annuel de hausse du chômage se réduit encore

Au 31 mars 2014, le taux de chômage du département\* s'établit à 8,7 %. Il est en recul de 0,3 point sur un an ; l'écart est stable avec les taux régional (9,2 %) et national (9,7 %), qui diminuent chacun de 0,2 point. Pour les 3 principales zones d'emploi (selon le nouveau découpage), les taux sont de 8,5 % dans celle de Blois (- 0,2 point), 8,3 % dans celle de Vendôme (en baisse de 0,7 point sur un an) et 9,8 % dans celle de Romorantin (stable).

Fin juin, le Loir-et-Cher compte 15 314 demandeurs de catégorie A (n'ayant pas travaillé le mois précédent l'inscription) en données corrigées des variations saisonnières, soit 2,3 % de plus en 3 mois. Le rythme annuel continue de s'amenuiser : + 1,6 % ; il est inférieur à celui du Centre (+ 3,4 %) et de la France (+ 3,6 %). 24 433 demandeurs sont recensés pour l'ensemble des catégories A, B et C (toujours en données corrigées). L'écart d'évolution avec la seule catégorie A s'est encore accru dans notre département (+ 5,2 %) ; il s'agit d'une spécificité du Loir-et-Cher puisque la différence est moins marquée en région et en France.

La distorsion d'évolution entre les demandes masculines et les demandes féminines perdure au détriment des premiers (1,9 point), mais elle est désormais du même ordre que dans les territoires de référence. En Blaisois, elle atteint près de 5 points.

Le nombre de jeunes inscrits au chômage est en forte baisse, en particulier en Vendômois mais aussi, fait nouveau, en Romorantinais ; la moyenne départementale s'établit fin juin à - 6,6 %. A l'inverse, les effectifs des seniors connaissent toujours une croissance soutenue (près de 10 %).

Comme dans l'ensemble du pays, le point le plus déli-

cat est la hausse persistante et soutenue du nombre des demandeurs inscrits depuis plus d'un an. Comme auparavant, ce phénomène touche cependant davantage le Loir-et-Cher (+ 18 %) que le Centre (+ 13 %) et la France (+ 11 %). Dans le département, leur poids dans le total des inscrits dépasse 39 % (42 % en Vendômois et en Romorantinais), quelques fractions de plus que dans les territoires de référence.

La moindre augmentation du chômage tient sans doute en partie à un flux d'entrées qui ne cesse de se contracter et à des sorties plus nombreuses. Le nombre des nouvelles inscriptions est en effet inférieur de 0,5 % à celui du printemps 2013 en Loir-et-Cher, - 2,1 % en France. En revanche, le Centre enregistre une hausse de 2,9 %. En cumul annualisé, le repli est plus net dans notre département (- 2,3 %) que dans la région (- 1 %), alors qu'on constate une hausse de 2 % dans le pays.

On compte parallèlement 0,5 % de sorties de plus qu'au 2ème trimestre 2013, moins qu'au niveau national (+ 1,5 %) tandis qu'elles reculent dans le Centre (- 3,3 %). A noter que les reprises d'emploi représentent 22 % des sorties. Les données cumulées sur 12 mois montrent une légère progression (+ 1 %) ; elle est à peine supérieure en région mais plus franche en France (+ 4 %).

\* Rappel : les taux de chômage ont été totalement recalculés par l'INSEE, pour tenir compte des résultats de l'enquête emploi nouvelle formule.

publié le 22/09/2014

# Emploi et Marché du travail

## Légère reprise des offres déposées à Pôle emploi

Léger rebond du nombre d'offres d'emploi enregistrées par Pôle emploi : 3,9 % de plus qu'au 2ème trimestre 2013. Cette évolution est d'autant plus remarquable que l'on enregistre une stabilité pour l'ensemble du pays et une baisse sensible au niveau régional (- 13,8 %). Les données cumulées sur 12 mois sont toutefois toujours en net repli en Loir-et-Cher (- 16,5 %) comme dans le Centre (- 19 %), alors que le débours est limité en France (- 3 %).

*publié le 22/09/2014*

# Hôtellerie de tourisme

## La fréquentation est en léger recul

La fréquentation hôtelière cumulée sur les 6 premiers mois de l'année 2014 est en deçà de celle observée en 2013 (diminution de 1,1 % des nuitées). La tendance est à la baisse dans l'ensemble de la région (- 1,1 %) avec des disparités départementales : une forte chute constatée dans le Loiret (- 5,9 %) et une légère hausse pour notre voisin d'Indre-et-Loire (+ 0,8 %). En Loir-et-Cher, la clientèle étrangère en hausse de 2,7 % n'arrive pas à compenser le recul de la clientèle française (- 2,1 %).

En cumul à fin juin, le taux d'occupation moyen s'établit à 45,7 % pour le Loir-et-Cher contre 51 % pour la région centre (52,5 % pour le Loiret et l'Indre-et-Loire). Il est en baisse de 1 point par rapport à la même période de 2013.

*Avertissement : les données provisoires présentées sur Pilote41 sont issues de l'enquête hôtelière de fin mars 2014 ; calculées par l'INSEE selon une nouvelle méthode de comptabilisation, toute comparaison avec les résultats des années précédentes est impossible.*

*publié le 18/09/2014*

# Conditions de vie

## La construction de logements individuels ne cesse de se contracter

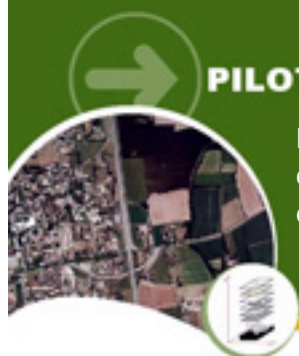
La demande en logements neufs est toujours déprimée. Au 2ème trimestre, les mises en chantier se situent au même niveau qu'au printemps 2013 avec 264 unités, l'un des plus faibles volumes des dix dernières années. La maison individuelle est particulièrement impactée (- 26 %), alors que le collectif résiste toujours. A noter que les programmes de pavillons groupés ont récemment pris plus d'ampleur. L'évolution est encore plus négative pour l'ensemble de la région (- 26 % par rapport au 2ème trimestre 2013) où la construction de logements collectifs est également en net retrait. En cumul sur 12 mois, le résultat du Loir-et-Cher est cependant un peu supérieur au précédent (+ 6,4 %), grâce au collectif ; le Centre subit une baisse de 13 %. Pour les prochains mois, c'est encore le collectif qui devrait permettre de maintenir une certaine activité en Loir-et-Cher, au vu des nouveaux permis de construire délivrés ; aucune amélioration n'est à espérer en revanche du côté de l'individuel. En région, la contraction devrait se poursuivre. Le montant des crédits à l'habitat est toujours en croissance modérée (+ 2,3 % pour le cumul sur 12 mois).

Au 31 mars, le Loir-et-Cher compte 8 810 bénéficiaires du RSA, soit + 7,2 % en un an. L'écart de rythme s'est un peu réduit avec le Centre (+ 6,6 %) et la France (+ 6,0 %). Le nombre des bénéficiaires sans aucune activité (socle seul) a fortement augmenté au cours du 1er trimestre (+ 3,3 %). Sur un an, l'accroissement est relativement plus marqué

pour ceux qui perçoivent le RSA en complément de leur activité (+ 9,5 %).

Au cours du 1er semestre 2014, la commission départementale de surendettement a examiné 602 nouveaux dossiers, soit 38 de plus qu'au cours du 1er semestre 2013 (+ 6,7 %). Cette augmentation se situe entre celle de la région et celle du pays. En cumul annualisé, la hausse atteint 12,1 % ; elle est assez nettement supérieure (entre 5 et 6 points de plus) à celle constatée dans les territoires de référence.

*publié le 22/09/2014*



**PILOTE41**

Retrouvez l'ensemble des éléments ayant trait à la conjoncture (suivi permanent, enquêtes de conjoncture, chiffres-clés actualisés en continu ) sur [http://www.pilote41.fr/economie-et-conjoncture/observatoire de la conjoncture](http://www.pilote41.fr/economie-et-conjoncture/observatoire-de-la-conjoncture)

Réalisé avec le concours financier du Conseil Général

Directeur de la publication : Alain QUILLOUT

Conception / réalisation : Observatoire

Publication électronique - Dépôt légal à parution - ISSN N° 2267-5159